

Le lundi 19 janvier 2015

Monsieur Yves Bolduc  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Édifrice Marie-Guyart  
1035, rue de la Chevrotière, 16<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

**OBJET : Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, nous désirons vous faire part de nos inquiétudes en ce qui concerne le scénario de redécoupage du territoire actuel de la Commission scolaire des Patriotes.

Ayant à cœur le meilleur intérêt des élèves, nous sommes préoccupés par les répercussions majeures engendrées par cette proposition. En effet, les écoles primaires et secondaires des villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville accueillent de nombreux élèves HDAA qui ne résident pas dans ces villes et qui devraient être relocalisés ailleurs.

Aussi, les élèves du secteur de Sainte-Julie fréquentent en partie l'école secondaire du Mont-Bruno, située à Saint-Bruno-de-Montarville, au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, ville qui ferait dorénavant partie de la Commission scolaire Marie-Victorin. Or, aucune autre école secondaire à proximité n'a la capacité d'accueillir ces élèves. D'autres secteurs de la Commission scolaire des Patriotes sont aussi aux prises avec cette réalité.

Votre projet affecte aussi les élèves de l'École d'éducation internationale, puisque les élèves résidant dans les villes de Boucherville et de Saint-Bruno-de-Montarville n'y auraient plus accès.

Comme contribuables, nous sommes aussi soucieux des impacts occasionnés par ce scénario. En effet, la construction d'une nouvelle école secondaire pour accueillir les orphelins créés par le redécoupage et le déménagement des bureaux du siège social, actuellement situé à Saint-Bruno-De-Montarville, engendreraient des coûts qui pourraient être évités. Le Centre de formation générale des adultes, situé à Saint-Bruno-de-Montarville, devrait aussi se trouver un nouvel endroit pour offrir ses services. De plus, la baisse du nombre d'élèves engendrerait une baisse des revenus, et donc moins de services aux élèves en difficultés.

Tous ces coûts, ainsi qu'une hausse probable de la taxe scolaire, devraient être assumés collectivement par les contribuables québécois. Dans le contexte économique actuel, il est primordial que de tels coûts soient évités.

Pour toutes ces raisons, nous appuyons la proposition déposée par la Commission scolaire des Patriotes et nous vous demandons de maintenir son territoire actuel dans son intégralité.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bruno Bourgeois', is written over the printed name and title.

Bruno Bourgeois  
Président du Conseil d'établissement